



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

18 | 1999
Varia

Contrôle social et État de droit (note critique)

Michel Porret



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/rh19/151>

DOI: 10.4000/rh19.151

ISSN: 1777-5329

Publisher

La Société de 1848

Printed version

Date of publication: 1 June 1999

ISSN: 1265-1354

Electronic reference

Michel Porret, « Contrôle social et État de droit (note critique) », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [Online], 18 | 1999, Online since 10 September 2008, connection on 25 April 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/151> ; DOI : 10.4000/rh19.151

This text was automatically generated on 25 April 2019.

Tous droits réservés

Contrôle social et État de droit (note critique)

Michel Porret

ABSTRACTS

Social control and the rule of law (critical review) The author wonders about the practices, the discourse and the representations of exclusion as they were presented during the conference on outcasts in Europe (1830-1930) organised by Dominique Kalifa and André Gueslin. These three subjects were mainly elaborated through the analysis of normalising discourses, sociability born within the culture of the margins. Paradoxically, or so it seems, exclusion is global as it is exercised within reformatory and therapeutic state institutions, whose aim is not to rid society of outcasts for good, but to take them away for a period of time so as to cure them. These practices were marked by political culture born with the egalitarian ideal of 1789 and by the sociocultural consequences of the industrial revolution which disturbed and condemned the forms of social control put in place by the Ancien Régime. Therefore, exclusion and inclusion cannot be considered without evoking work and its corollary –unemployment– school institutions and the army. But one should of course avoid assimilating social discipline and repression in any caricatured manner. These institutions aim to shape a perfectible individual, adapted to the civic space.

Contrôle social et État de droit (note critique) L'auteur s'interroge sur les pratiques, les discours et les représentations de l'exclusion tels qu'ils ont été présentés au cours du colloque organisé par Dominique Kalifa et André Gueslin sur les exclus en Europe (1830-1930). Ces trois objets ont été principalement élaborés à travers l'analyse de discours normalisants et de la sociabilité née de la culture des marges. Pourtant, et cela semble en premier lieu un paradoxe,

l'exclusion est socialement intégrante car elle s'effectue au sein d'institutions étatiques de redressement et de thérapie qui ne visent pas à purger la cité définitivement mais à en soustraire momentanément les individus qu'il faut corriger. Ces pratiques sont marquées par une culture politique née avec l'idéal égalitaire de 1789 et par les conséquences socio-culturelles de la " révolution industrielle " qui perturbent et condamnent les formes de contrôle social de l'Ancien Régime. Ainsi on ne peut penser l'exclusion et l'inclusion sans évoquer le travail et son corollaire le chômage, l'institution scolaire et l'armée. Mais il faut alors se garder, bien entendu, d'une assimilation caricaturale entre discipline sociale et répression. C'est la formation d'un individu perfectible et adapté à l'espace civique que visent ces institutions.

INDEX

Mots-clés: Etat, Exclusion